

Voirie - Renforcement de la sécurité des enfants à la sortie des écoles - Demande de subvention

M. LE MAIRE, Rapporteur : Par circulaire du 15 décembre 1992, le Ministère de l'Équipement, du Logement et des Transports a mis en place un fonds pour l'amélioration de la vie quotidienne (FAVIR) destiné à réduire les points noirs dans les domaines des transports, du logement et du cadre de vie urbain.

Parmi les propositions présentées par la Ville de Besançon et susceptibles de relever de cette procédure, l'opération «renforcement de la sécurité des enfants à la sortie de l'école» a donné lieu à un examen particulier et pourrait être financée à hauteur de 45 000 F pour une dépense subventionnable évaluée à 150 000 F.

Le détail des opérations à lancer en 1993 s'établit comme suit :

- construction et intégration du mobilier d'identification des écoles sur deux sites à déterminer, le premier module servant de prototype étant déjà opérationnel,

- amélioration de la sécurité aux abords de trois écoles ayant fait l'objet d'une étude particulière :

1. école maternelle d'Arènes,
2. écoles maternelle et primaire de Fontaine-Écu,
3. école maternelle Kergomard.

La première sera dotée de la structure d'identification. Les deux autres sont situées en bordure du boulevard Nord et constituent un site à traiter en urgence.

Le Conseil Municipal est invité à :

- approuver les opérations ci-dessus mentionnées,
- solliciter la participation financière de l'État,

- inscrire au budget supplémentaire de l'exercice courant, dès réception de la décision attributive, le montant de la subvention accordée, en recettes au chapitre 901.9/1051.90035.35000 et en dépenses au chapitre 901.9/233.90035.35000. La part à la charge de la Ville est financée par des crédits figurant au budget primitif 1993 à l'imputation dépenses ci-dessus.

M. VIALATTE : Une demande d'information à M. l'Adjoint RÉGNIER. Qu'entend-on par mobilier d'identification des écoles ?

M. RÉGNIER : C'est un matériel nouveau qui a été conçu par des élèves de l'École des Beaux-Arts auxquels on a demandé de travailler sur divers projets pour bien identifier les écoles car d'après les demandes qu'on avait au fil des années, il y avait des problèmes de sécurité, mais aussi des problèmes d'identification. L'école primaire d'Arènes est un des exemples les plus frappants, puisque son entrée, des plus normales, ne se distingue pas des entrées des bâtiments attenants. Une étude a donc été faite par ces élèves et la commission a retenu un modèle qui représente deux fois trois crayons reliés par des petits tubes qui vont s'allumer aux entrées et aux sorties d'école. Le prototype va être inauguré je pense le 10 juin par M. le Maire avenue Fontaine-Argent. On mettra cela en étude

quelques mois pour étudier les réactions, principalement des automobilistes. C'est un prototype qui a été complètement réalisé par le personnel municipal, je tiens à le préciser.

M. LE MAIRE : Et à le féliciter.

La discussion est close.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte ces propositions.